

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2009

GRAND PARIS - (n° 2068)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 44

présenté par
M. Yves Cochet, M. Mamère et M. de Rugy

ARTICLE 2

À l'alinéa 1, après le mot :

« automatique »,

insérer les mots :

« de surface ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Lors du séminaire organisé par le Ministre Christian Blanc les 6 et 7 mars 2009, les architectes consultés se sont tous déclarés opposés à l'enfouissement de la rocade, qualifiant d'hérésie la volonté de faire voyager les franciliens en sous-sol lorsqu'il y a possibilité de le faire à l'air libre.